



Aulnoy

1920-1940

10



Le terrain d'aviation de la Briquette en 1930.



Les conscrits en 1939.

Aulnoy-lez-Valenciennes de 1920 à 1940

1921

- Une somme de 30 000 F est mise à la disposition de la commune par la Préfecture du Nord pour reconstituer le mobilier scolaire.

- dépenses en 1921 :

- conservation des archives :	200 F
- assemblées électorales :	50 F
- entretien des puits, mares et fontaines :	150 F
- cours pour adultes :	500 F
- cours de solfège :	500 F
- enlèvement des boues :	350 F
- entretien des rues et places :	200 F
- entretien du cimetière :	125 F
- mobilier scolaire :	40 F
- frais de bureau :	415 F
- traitement des employés :	1 350 F
- chauffage :	200 F
- fournitures scolaires :	400 F
- cantonnier rural :	120 F
- fêtes publiques :	600 F

- L'enlèvement des boues s'effectue le samedi toute la journée et la veille des fêtes.

- Le conseil municipal prend un arrêté sur la fréquentation scolaire car il est constaté que des enfants qui ne fréquentent plus l'école, bien qu'en âge scolaire, se signalent par des méfaits divers.

- Il est rappelé au conseil municipal que les élus qui n'assistent pas aux réunions du conseil sans excuse seraient rappelés à l'ordre selon la loi et mis en demeure de démissionner.

- Les frais de sépultures des soldats dont les corps reviennent des cimetières du front sont pris en charge par le bureau de bienfaisance.

- Travaux au chemin Vert.

- Le 28 août : inauguration du Monument aux Morts édifié place du Canada.

- La société «La balle blanche» obtient un subvention de 100 F pour l'organisation d'un concours lors de la ducasse de septembre.

- Suite aux dommages de guerre, élargissement et reconstruction du Pont de la Rhônelle.

- Travaux au logement de la directrice de l'école des filles, Melle François.

- Une prime à la natalité de 300 F est allouée à la naissance du 4e enfant ou des suivants, aux mères de famille de nationalité française.

1922

- Reconstitution du matériel d'incendie détruit pendant la guerre.

- Des leçons de solfège sont données gratuitement aux jeunes gens de la commune qui en font la demande.

- Le conseil municipal décide de ne pas fêter le 1er mai, en raison de la misère qui sévit en Russie.

- 14 nouvelles lampes électriques sont installées dans la commune dont 2 à la Briquette, ainsi qu'un appareil automatique d'allumage et d'extinction des lampes.

- La commune est redevable envers l'office de liquidation des comités de ravitaillement d'une somme de 306 224,10 F. La municipalité repousse la demande de remboursement de cette dette pour les raisons suivantes : entré en fonction en 1919, le nouveau conseil municipal ne peut reconnaître une dette faite par l'ancien conseil. De plus celui-ci n'a pu donner aucun renseignement pouvant justifier le déficit d'une somme aussi importante. Une instruction judiciaire est entre les mains de la justice pour poursuivre les responsables et faire la lumière sur cette affaire.

- Dimanche 16 juillet : fête de la ducasse. Deux bons donnant droit à deux tours de chevaux de bois sont donnés aux élèves des écoles.

- Achat d'instruments de musique pour la reformation de la fanfare municipale.

- Achat d'un corbillard : 8 316 F.

- Réfection de la bascule publique détruite durant la guerre.

- Nouvel arrêté municipal fixant à 23 h (au lieu de 22 h) l'heure de fermeture des pianos automatiques le dimanche et jours de fête.

- La municipalité interdit à monsieur Taran ses représentations cinématographiques le dimanche pour ne pas faire concurrence aux bals qui ont lieu ce jour là et dont les recettes sont versées au bureau de bienfaisance.

- Achat de casquettes pour les musiciens de la fanfare municipale. Coût : 795 F.

1923

- Reconstruction du Pont de la Rhônelle détruit pendant la guerre. L'ancien avait une largeur totale de 5 m 20 dont un parapet de chaque côté de 0,45 m soit une largeur utile de 4 m 30. Le nouveau à une largeur totale de 7 m soit une chaussée de 5 m et 2 trottoirs de 1 m. Coût : 55 000 F + les frais de démolition des culées, de l'établissement d'une passerelle provisoire pour piétons et de la construction de batardeaux.

- Création d'une subdivision de sapeurs-pompiers d'un effectif de 20 hommes dont 1 sous-lieutenant, 1 sergent, 2 caporaux.

- Réfection de la salle des délibérations et mariages.

- Le 27 mai : ducasse de la Briquette : concert et jeux de balles.

- Consultation des nourrissons : elle s'effectue en 2 groupes, les parents qui viennent à la consultation reçoivent une prime de 2,50 F par séance qui ont lieu :
• 1er groupe : 1er et 3e jeudi de chaque mois à 14 h
• 2e groupe : 2e et 4e jeudi de chaque mois à 11 h.

- Le conseil municipal proteste auprès du Préfet au sujet des honoraires exagérés réclamés par les médecins spécialistes pour opération et en particulier pour l'enlèvement des polypes et végétations. Il est réclamé des sommes allant jusqu'à 300 F. Le conseil demande au Préfet de vérifier si ces sommes, trop lourdes pour l'ouvrier, sont justifiées.

- Le conseil municipal prend des mesures pour que les dépôts d'ordures près du Moulin au noir et rue du Moulin cessent.

- Création d'un cours d'enseignement post-scolaire agricole dispensé par monsieur Thiéry, instituteur, pourvu du brevet agricole. Le cours s'effectue dans une classe de l'école des garçons.

1924

- Démolition de l'église et enlèvement des décombres terminés en avril.

- Construction d'une remise à l'école des garçons pour le dépôt du charbon et du bois. Coût : 1 912,80 F.

- 11 mai : élections législatives.

- Le conseil municipal décide d'augmenter la taxe sur les chiens :

- chiens d'agrément : 10 F

- chiens servant à la chasse : 10 F

- chiens servant à la garde des troupeaux, habitations, magasins, ateliers... : 3 F

- chiens servant à conduire les aveugles et ceux appartenant à des mutilés de guerre : exemptés de taxe.

- La commission impériale des sépultures militaires britanniques a installé au cimetière de la commune (tombe des Anglais) un monument spécial sous forme d'une grande croix connue sous le nom de «Croix du sacrifice».

1925

- Baptême des cloches de la future nouvelle église. L'inscription est la suivante : «L'an 1925. Je m'appelle Marie, Angélique, Louise. Sortie des ateliers de monsieur Wanthy, j'ai été bénite par monsieur Henri Cattelin, curé d'Aulnoy. Mon parrain fut monsieur Benoît Damien, Officier de la Légion d'Honneur, ma marraine, Melle Louise Alglave. Puissé-je ne chanter jamais que ces deux beaux chants : Gloire à Dieu, Paix aux hommes».

- 17 mai : installation du nouveau conseil municipal : Cyriaque Morel (Maire), Jules Michaux (1er adjoint), Florent Pluchart (2e adjoint), Edmond Nef, Charles Gilleron, Florent Namur, Léon Bara, Nestor Busignies, Adolphe Bury, Henri Pétoux, Auguste Hermain, Lucien Fournier, Edouard Vilcot, Paul Morel, Adolphe Delgrange, Gustave Jouglet, Henri Delbove, Jules Wilmot, Auguste Wilmot, Louis Maillard, Arthur Bara.

- Les commissions municipales sont :

- . commission des comptes

- . commission des travaux

- . commission scolaire

- . commission des fêtes

- . commission d'hygiène

- . commission d'agriculture

- . commission administrative du bureau de bienfaisance

- Le Sous-Préfet met en demeure le gérant de l'office de ravitaillement de la commune (gestion de guerre) de produire son compte de gestion et pièces justificatives et la menace de sanctions prévues par la loi s'il ne répond pas à la sommation.

- Un cas de fièvre typhoïde apparaît rue de la Fontaine. Suite à sa visite, le docteur Poselet, directeur des services d'hygiène à la Préfecture du Nord, préconise des mesures d'hygiène, notamment la construction d'un fil d'eau au Quartier Voltaire et allant à la Rhônelle.

- Cérémonie du 11 novembre : le conseil municipal invite les sociétés locales, le personnel enseignant et les élèves des écoles. Une gerbe est déposée au Monument aux Morts et au cimetière. Une toile portant l'inscription «*Nous voulons la paix internationale*» est placée sur le balcon de la Mairie.

- Le conseil municipal envoie une lettre à la banque Dupont pour protester contre un employé de la banque qui, sans s'occuper du secret professionnel, divulgue des renseignements sur la commune.

- Les lampes électriques de la commune restent allumées le soir jusqu'à 22 h 30.

1926

- Dimanche 7 mars : recensement de la population.
- La mairie achète le grand baraquement devenu libre et situé chemin des Postes, pour la somme de 1 000 F. Elle désire en vendre une partie à des Aulnésiens.

- Installation de poteaux indicateurs au Pont d'Aulnoy pour éviter les excès de vitesse.

- Le consortium des communes de la région de Valenciennes réclame à la commune le remboursement d'une somme de 16 500 F empruntée pendant l'occupation pour les besoins budgétaires de l'administration communale. Le conseil municipal considère que pendant la guerre, aucune recette n'a été perçue au titre des contributions directes et de ce fait, refuse de rembourser cette somme. De plus, il demande que l'Etat prenne à sa charge les dépenses faites pendant l'occupation allemande.

- Une partie de la population masculine travaille dans des usines métallurgiques qui assurent gratuitement à leur personnel les soins médicaux par des médecins désignés par l'usine. Ces mesures s'appliquent aux ouvriers et à leur famille.

- Il n'y a pas de médecin sur Aulnoy. Le docteur Plouvier de Maing est le médecin de la plupart de la population.

- Le 29 août, une fête est organisée à l'occasion des distinctions accordées à des ouvriers ayant plus de 30 ans de service dans le même établissement ainsi qu'à des vieux musiciens. Les sociétés ci-après sont invitées :

- la fanfare de Marly
- l'harmonie de Préseau
- la chorale «Cercle lyrique du Poirier»

- Blanchissage des murs des écoles, coût : 1 975,96 F.

- Fin des travaux de reconstruction du presbytère. Le prix de location est fixé à 50 F.

1927

- Le conseil municipal proteste énergiquement «Contre l'arrestation des sujets étrangers, qui, par leurs propres moyens, luttent contre le fascisme qui opprime les organisations ouvrières de leur pays».

- Numérotage de toutes les maisons et pose de numéros sur les façades.

- Achat de 30 livres de lecture «Line et Pierrot» de Séguin pour l'école des garçons.

- A la demande de monsieur Thiéry, directeur de l'école des garçons, le conseil municipal convoque les parents des élèves fréquemment absents et ce, sans motif. Ceux-ci sont informés qu'ils s'exposent à des désagréments regrettables.

- Le cimetière est entouré de plaques de ciment. Coût : 20 000 F.

- Fête du 11 novembre avec la participation de la population, des sociétés locales et des élèves des écoles. Une distribution de pain supplémentaire sera faite aux indigents de la commune.

- 13 novembre : inauguration de la nouvelle église. Le conseil municipal refuse d'y assister.

- Une petite fête est organisée à la salle des fêtes (bal Despinoy-Petit) pour les enfants des écoles. Il leur est distribué des objets utiles et une coquille.

1928

- Pose d'une couverture en zinc sur le clocher de l'église. Coût : 3 851,25 F.

- Travaux quartier Voltaire.

- Suite à une demande de la société «La balle blanche», installation sur la place d'un boudrome en plancher de wagons en chêne.

- Participation de la fanfare municipale au concours de Colombes le dimanche 8 juillet.

- En septembre, démission de Cyriaque Morel, Maire, qui n'arrive pas à faire voter le compte administratif. Jules Michaux, adjoint, fait fonction de Maire.

- Démission d'Auguste Wilmot, conseiller municipal.

- Installation du chauffage central à eau chaude dans les écoles. Coût : école des filles : 16 720 F, école des garçons : 13 980 F.

- 30 septembre et 7 octobre : élections municipales. Composition du conseil municipal : Jules Michaux, Maire, Florent Pluchard, adjoint, Arthur Bara, adjoint, Nestor Busignies, Henri Pétoux, Lucien Fournier, Paul Morel, Léon Bara, Henri Delbove, Cyriaque Morel, Louis Maillard, Fernand Douay, Edmond Nef, Florent Namur, Adolphe Bury, Edouard Vilcot, Adolphe Delgrange, Gustave Jouglet, Jules Wilmot, Paul Descamps.

- En novembre : démission d'Edmond Nef, conseiller municipal.

- Le 11 novembre : toutes les sociétés locales se rendent au cimetière et au Monument aux Morts.

- Aménagement et construction d'un fil d'eau quartier Voltaire. Coût : 7 000 F.

- Achat d'un terrain rue de Préseau pour l'élargissement de la rue.

1929

- Le conseil fixe à 2 F les pesées de la bascule publique.

- 12 mai : élections municipales. Composition du conseil municipal : Louis Dupont, Maire, Léonard Deleeuw, adjoint, Nazaire Monchau, adjoint, Charles Maillat, Charles Gilleron, Emile Ego, Hippolyte Despinoy, Florent Namur, Louis Carpentier, Joseph Dumont, Paul Mineur, Léon Hardy, Paul Morel, Antoine Verquin, Henri Pétoux, Fernand Douay, Louis Labarrière, Noël Cloez, Gustave Jouglet, André Duvivier, Cyriaque Morel.

- Les débits, cafés et lieux publics sont fermés à 23 heures, à 24 heures les dimanches et jours de fête.

- Travaux de blanchissage et de peinture des classes des écoles.

- Le conseil proteste contre l'expropriation des terrains situés sur la commune dans le but d'agrandir le champ d'aviation existant à la Briquette. Il s'associe à la protestation du Maire de Marly quant au préjudice porté à la culture et à la suppression éventuelle du sentier de la Targette nécessaire à la population ouvrière se rendant au travail au Poirier.

- Décès d'Emile Mineur, ancien Maire.

1930

- Vote d'une subvention de 300 F à la société de jeu de balle «Les amis réunis».

- Projet d'installation de l'eau potable.

1931

Le conseil municipal proteste contre le manque de médecin dans la commune, ce qui occasionne parfois des morts regrettables.

- Fête du 1er mai : distribution de pain aux indigents, réception à la mairie de la musique et des médaillés du travail, grand concert sur la place et remise de décorations aux médaillés du travail. Le soir, grand bal gratuit chez monsieur Petit.

- Le 14 juillet, distribution de gâteaux aux élèves des écoles.

- Projet d'installation du gaz dans la commune.

- Constitution d'une caisse de chômage (crédit de 8 000 F) car un ralentissement s'est manifesté dans certaines branches de l'activité économique du département, mettant ainsi un grand nombre d'ouvriers au chômage.

1932

- 31 janvier : élections municipales. Composition du conseil municipal : Jules Michaux, Maire, Arthur Bara adjoint, Florent Pluchard adjoint, Edouard Vilcot, Louis Delbove, Nestor Busignies, Alfred André, Marcel Maillard, Joseph Delgrange, Emile Vaillant, Henri Leclercq, Henri Ottelard, Joseph Ottelard, Paul Descamps, Arthur Bara, Jules Lionne, Charles Bury, Adolphe Delgrange, Paul André, Constant Bourlet, François Damez, Emile Damez.

- En février, nomination des commissions (finances, travaux, scolaire, hygiène, fête, agriculture).

- Agrandissement du cimetière : achat d'un terrain de 20 ares et 6 centiares appartenant à Louis Villain, situé au lieu-dit «Le chaufour» pour la somme de 4 000 F.

- Le Sous-Préfet est saisi par monsieur le Ministre du Commerce d'une demande présentée par la Chambre de Commerce de Paris et tendant à ce qu'un nom de complément soit donné aux localités qui portent une dénomination identique, de façon à ce que toute confusion soit rendue impossible. Il fait remarquer que bien des courriers subissent un retard important parce qu'ils vont à Aulnoye-les-Berlaimont.

Le conseil décide l'addition obligatoire de la mention «lez-Valenciennes» de sorte que le nom de la commune soit désormais Aulnoy-lez-Valenciennes.

- Une somme de 27 000 F de dommages de guerre restant disponible : construction d'une maison qui appartiendra au bureau de bienfaisance.

Travaux :

- au cimetière : construction d'une fosse pour dépôt d'ordures
- le long de la Rhônelle : réparation du garde corps
- ruelle Miroux : travaux de terrassement
- place de l'église : réparation du fil d'eau
- au presbytère : tapisserie et peinture
- rue de la Barre : installation d'une nouvelle lampe
- chemin des Bourgeois : installation par la société de transport de gaz de fours à coke d'une conduite de gaz surpressé en vue de relier l'usine à gaz de Valenciennes à celle de Cambrai
- bâtiments communaux : blanchissage et peintures
- écoles : blanchissage et peinture des salles de classe et réparation des tables.

- Par suite du nombre toujours croissant des chômeurs, les crédits votés pour les aides sont épuisés. La commune étant sans ressources, le conseil municipal, pour assurer ces dépenses, décide de solliciter un emprunt auprès du crédit foncier de France d'un montant de 20 000 F au taux de 5,35 %, remboursable en dix annuités à partir du 1er octobre 1932.

- Fête du 11 novembre : le conseil municipal et les sociétés locales déposent une gerbe au Monument aux Morts et au cimetière.

- Trajet de l'autobus des tramways sur la commune : place de l'église, rues Henri Durre, Henri Turlet, René Mirland. Arrêts : au Monument aux Morts, café Payen (bureau de factage), café du coin coupé et à la coopérative.

Le stationnement et le factage se font au coin de la place (près de chez monsieur Petit) pour reprendre le chemin du Pont d'Aulnoy pour le retour.

1933

- Décès d'Emile Damez, conseiller municipal.
- Signature du contrat de concession proposé par la société Eau et Force pour l'alimentation en eau potable de la commune.

- Réfection en 2 années du chemin de Saultain sur 1 030 m de longueur et 3 m de largeur. La chaussée pavée, en très mauvais état, est remplacée par une chaussée empierrée. Coût : 94 000 F.

- Projet de lotissement au lieu-dit «Le Castre».

- Suite à une demande madame veuve Lecrocq Petit, construction d'un ruisseau rue René Mirland face à son habitation.

- Cimetière : construction d'un mur de soutènement entre l'ancien et le nouveau, installation d'un ossuaire et pose d'une porte.

1934

- Lettre du comité de chômeurs «Les chômeurs d'Aulnoy» réunis au salon Petit : «Devant la misère croissante qui sévit dans les foyers des chômeurs par suite de l'hiver rigoureux revendiquent :

- une distribution de 50 kg de charbon par mois
- des vêtements et des chaussures pendant l'hiver
- des bons de lait pour les enfants de - de 5 ans
- paiement de l'allocation chômage dimanches et fêtes
- participation de 2 membres chômeurs à la commission paritaire
- pointage 2 fois par semaine pour permettre de chercher du travail
- l'assistance médicale gratuite»

Vu le peu de ressources dont dispose la commune, le conseil municipal regrette de ne pouvoir accepter les demandes de secours en nature, refuse le pointage 2 fois par semaine, accepte le paiement de l'allocation le dimanche et l'inscription sur la liste d'assistance médicale gratuite.

- Participation de la commune à la constitution d'un syndicat pour l'alimentation en eau potable et regroupant des communes du valenciennois.

- Construction d'une cinquième classe à l'école des garçons rendue indispensable par l'accroissement de la population et du nombre d'élèves. Coût : 40 100 F.

- Monsieur Louis Ledrole décédé à Marly le 28 mai 1934, lègue par testament ses biens à la commune : 2 bons du Trésor, 7 bons et 2 obligations du Crédit National, 1 obligation foncière, 45 F et 50 F de rente. Les charges pour la commune sont les suivantes : «Entretenir sa tombe au cimetière d'Aulnoy, la fleurir plusieurs fois par an, le faire recommander ainsi que sa femme à l'église Saint-Pierre de La Briquette, faire inscrire en lettres dorées sur sa tombe, son nom et la date de son décès. Le surplus des revenus des biens composant l'actif de sa succession sera versé par moitié à son frère et à sa belle-soeur pendant leur vie et

après leur décès, réparti entre les personnes nécessiteuses de la commune d'Aulnoy, particulièrement celles qui vivent seules, qui n'ont jamais eu d'enfant ou dont les enfants sont décédés».

- 14 juillet : remise en Mairie, des récompenses aux élèves du Certificat d'Etudes Primaires.

- Le Conseil Général «soucieux d'atténuer les souffrances qu'imposent aux sans travail les rigueurs de l'hiver» a décidé qu'une subvention sera attribuée aux fonds de chômage ou au bureau de bienfaisance s'ajoutant aux allocations de chômage.

- Le conseil municipal proteste énergiquement au sujet des résidus versés dans la Rhônelle par la sucrerie d'Haussy à Artres. Cela incommode la population par les mauvaises odeurs, sans compter la grande quantité de poissons qui meurent empoisonnés portant un grand préjudice à la société de pêche.

1935

- Les ouvriers des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est étant en grève, la commune vote un secours de première urgence pour venir en aide aux Aulnésiens.

- Requête de la fanfare communale :

«Vu les charges qui incombent à la société (achat de cartons, réparation d'instruments de musique, réception à l'occasion de remise de décorations aux vieux musiciens, frais de déplacement pour concerts aux villages voisins etc..., celle-ci sollicite le rétablissement du cours d'instruments et une subvention annuelle de 700 F pour l'achat et les réparations d'instruments».

La société demande au conseil municipal d'examiner loyalement et favorablement cette demande dont le refus amènerait à bref délai le découragement complet et la dissolution de la société.

Le conseil municipal accepte de faire réparer aux frais de la commune les instruments de musique et vote à cet effet, une somme de 600 F annuelle.

- Le 12 mai : élections municipales. Composition du conseil : Léon Delgrange Maire, Roger Bultez Adjoint, Florent Namur Adjoint, Edouard Vilcot Adjoint, Charles Maillot, Robert Hermain, Victor Renaux, Hippolyte Despinoy, Emile Evrard, Pierre Monnier, Henri Génard, Léopold Descamphamlaère, Roger Bultez, Antoine Verquin, Gilbert Philippe, Emile Ego, Henri Delfosse, Louis Labarrière, Louis Carpentier, Emile Vaillant, Paul Descamps, Léon Delgrange, Jules Lionne.

- Réparation du Pont Bascule Coût : 1 450 F.

- Il est remis à chaque réserviste et jeune recrue un pécule et une musette garnie lors de leur départ pour la caserne : «La musette du soldat».

- Achat de 40 chaises d'occasion pour permettre aux musiciens de s'asseoir pendant les concerts.

Coût : 500 F.

- Une subvention de 50 F est versée à la société de tennis.

- Pavage de la devanture du cimetière.

- La grille de l'église est remise en peinture.

- Extension de la ligne électrique de la rue d'Artres.

- Le conseil municipal rend publique la protestation rédigée au nom du conseil par Emile Vaillant au sujet des lettres anonymes qui sont envoyées contre les chômeurs :

«Nous tenons à déclarer ici publiquement que nous mettons le ou les sans esprits qui s'acharnent à s'abaisser et à se salir dans une si vile besogne, à avoir à cesser leurs agissements, sans quoi, nous dénoncerons ces goujateries au public, puisque ce ne sont pas les intéressés qui sont victimes, mais bien les contribuables. Donc, nous disons à ces malpropres et peu d'esprit : à bon entendeur salut. Les chômeurs ne demandent qu'une chose, c'est du travail, du pain et surtout la paix».

1936

- 19 janvier : organisation d'un bal au salon Petit au profit des chômeurs.

- Installation d'un abattoir particulier par Louis Carpentier sur un terrain situé place de la Concorde.

- Décès d'Henri Delfosse, conseiller municipal.

- Depuis septembre, les sages-femmes, madame Hoyez et mademoiselle Donné assistent aux consultations des nourrissons.

- 11 novembre : les sociétés locales et le conseil municipal déposent une gerbe au Monument aux Morts et au cimetière.

- La place de l'église est rebaptisée place Roger Salengro.

1937

- Installation de l'eau potable dans les bâtiments communaux et chemin des Bourgeois.

- Application aux employés communaux de la loi sur les 40 heures de travail et les congés payés.

- Réfection du chemin Vert : élargissement à 6 m de la chaussée, pose de bordures en béton et en grés, piochage de la chaussée empierrée, cylindrage de la chaussée, fourniture de laitier d'aciérie, dépavage, pavage sur béton de scieries. Coût : 103 475 F.

- Fête de Noël : distribution de gâteaux aux enfants des écoles.
- - Les répétitions de la société de trompettes ont lieu désormais les jeudi et samedi dans la salle de musique.
- - Décès de monsieur Lobry, garde-champêtre.

1939

- - Création d'une commission communale pour la défense passive afin d'élaborer le plan communal d'évacuation :

Président : le Maire, Léon Delgrange.

Vice-Président chargé de l'évacuation du bétail : Antoine Verquin.

Secrétaires : Emile Vaillant et Emile Génard.

Chef de police : le garde-champêtre.

Chef des transports : Henri Huet.

Chef de mouvement : Florent Namur.

Chef du service sanitaire : le docteur de la commune.

Chef de récupération : Henri Génard.

- En juin, décès d'Hippolyte Vitas, garde-champêtre.
- - Dimanche 18 juin : fête pour la remise des distinctions aux vieux musiciens. La musique du 43e donnera un concert. Les sociétés locales sont invitées.

D'août 1939 à juin 1940 :
pas de réunion du conseil municipal.

1940

- Le 21 juin 1940 : les membres de la municipalité étant absents ou mobilisés, Florent Namur, adjoint au Maire, a constitué un comité de guerre pour assurer tous les services et le ravitaillement de la commune.
Composition : Président : Florent Namur, faisant fonction de Maire, vice-président : Edouard Vilcot, conseiller municipal en service, membres : Louis Carpentier, Emile Ego, Antoine Verquin, Emile Evrard, Louis Labarriere, conseillers municipaux en exercice, Théodore Perdériset, Palmyr Duez, Joseph Dumont, Maurice Avonst, Louis Mineur, Emile Delgrange, Paul Lenne, Henri Leclerq, Emile Iven, Victor Hubert, Victor Lefebvre, Jules Detourbe, Emile Lefebvre, Marcel Arfeuille. Chef de Police : Rémy Maillard.
- En raison des circonstances qui privent la commune de ses ressources normales, le comité de guerre sollicite auprès des autorités allemandes supérieures une avance de 125 000 F en vue du règlement des allocations militaires.
- le 4 juillet : distribution de viande gratuite à la population, la priorité est donnée aux familles nombreuses.

- Achat de :
 - 2 500 kg de sucre aux Raffineries de Denain (3,50 F le kg). Le prix de vente est fixé à 4 F le kg.
 - 2 000 kg de savon mou aux Etablissement Lempereur à Escaudain
 - 500 kg de chicorée à Poix du Nord (6,50 F le kg). Le prix de vente est fixé à 7 F le kg.
 - 2 500 kg de cassonade. Le prix de vente est fixé à 6,50 F le kg.

- En juillet, 1 boeuf et 1 taureau sont abattus et vendus le mercredi 10 dans la boucherie municipale. Le prix de vente est fixé à 6 F le kg.

- Une boulangerie-coopérative est créée, la fabrication du pain est réparti équitablement entre les boulangers de la commune : Cappeon : 180 pains, Delfolie : 170 pains et Delcroix : 175 pains. Le prix payé par toute la population est fixé à 0,10 F par ration pour ceux qui ne travaillent pas et à 3 F pour les cultivateurs et toutes les personnes qui vivent de leur commerce. (La ration de pain est de 250 g par personne, non compris les enfants de - de 1 an. Le pain est distribué journallement de 16 h à 18 h).

- Monsieur Perderiset est nommé directeur du ravitaillement, messieurs Arfeuille et Evrard le secondent.

- Vente aux enchères des chevaux et vaches appartenant à la commune.

- Les hommes occupés au ravitaillement seront payés 20 F par jour et les demoiselles 10 F. Ces sommes étant récupérées sur la vente des marchandises.

- Le comité décide de payer aux divers cultivateurs les 107 quintaux réquisitionnés au prix de 200 F le quintal.

- En raison de l'occupation qui a privé les administrations et les mairies de leur personnel, le conseil municipal de guerre a dû faire appel à des employés auxiliaires depuis le 1er juin qu'il convient de payer : Florent Namur employé : 650 F/mois, Jules Detourbe secrétaire : 650 F, Emile Iven employé : 650 F, Lucie Boute dactylo : 150 F, Rémy Maillard et Jules André gardes : 550 F, Henri Labarriere cantonnier : 550 F.

- Le 29 août : grande messe à la mémoire de Léon Delgrange, Maire, décédé. Une plaque commémorative portant la mention «Le conseil municipal d'Aulnoy à son Maire regretté - 1940.» est déposée sur sa tombe.

- Octobre : le pain est distribué gratuitement à la population par ordre des autorités allemandes.

Séance du 30 Septembre 1920.

Présents : M. Morel, Durieux, Delbois Henri, Namur E., Gilleron, Barre Jean, Barre Gustave, Vilcot Edouard, Michaux Jules, André Julien, Bayen A., Bury Adolphe, Segrain.

Absents excusés : Wilmot Aug., Hef Edmond, Marchand, Fouglet, Duroutoy.

Non excusés : Bury Alfred, Mouchau Nazaire, Couvent Henri.

Lecture du procès-verbal : - Le procès verbal de la séance du 9 septembre est adopté sans observation. M. Daillic, secrétaire de mairie remercie le Conseil Municipal du congé qui lui a été accordé et assure le Conseil de son dévouement, à la cause communale.

Fournitures classiques gratuites : - M. le Maire expose que la Commission scolaire a délibéré ainsi qu'il suit au sujet de la distribution des fournitures gratuites :

Né l'impossibilité pécuniaire où se trouve la commune de donner des livres dans toutes les classes des écoles, la C. Scolaire propose, sur le rapport du Maire, de commencer par donner des livres dans les 2 premières classes (cl. du C.E.P. de chaque école).

Le conseil adopte ce point de vue. Il est décidé que cette décision sera portée à la connaissance de la population ainsi que la tenue d'un règlement sur la tenue des livres classiques.

Ensuite, M. le Président donne lecture au Conseil d'un projet de marché de gré à gré proposé à la commune par la librairie Lécuyer de Valenciennes pour l'achat des fournitures scolaires. Après examen des différents prix indiqués audit marché, le Conseil constatant que les conditions sont avantageuses décide à l'unanimité que M. le Maire sera autorisé à passer ce marché et évalué à deux mille francs le chiffre global de la première fourniture.

Eclairage électrique de la commune.

M. le Maire expose que la question a été étudiée à la Commission des travaux. Il s'agit de savoir si le Conseil adoptera l'avenant aux articles 11 à 16 de l'ancien cahier des charges.

Les principaux changements sont les suivants :-
 1°) La rétribution à verser à la Compagnie sera non plus forfaitaire comme avant la guerre mais calculée selon la dépense d'électricité constatée par un compteur. Avantage pour la commune de pouvoir éclairer comme elle l'entendra plus ou moins tard selon les besoins tandis qu'autrefois l'éclairage était automatique et obligatoire.

2°) Le prix du kilowattheure sera 2 fois 1/2 environ celui d'avant guerre soit à peu près 1^{fr}. 70

3°) L'entretien du réseau est toujours à la charge de la Compagnie ; mais la commune sera s'occupe de l'entretien des lampes -

Cette dernière condition peut sembler moins avantageuse au premier abord, mais si l'on examine d'un peu près les anciennes conditions l'on voit que dans la rétribution versée à la C^{ie}, avant la guerre, se trouve une redevance pour le remplacement des lampes. Il n'y a donc rien de changé en réalité, sauf que

la commune remplacera elle-même les lampes. Et après ces explications le conseil adopte l'avenant fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

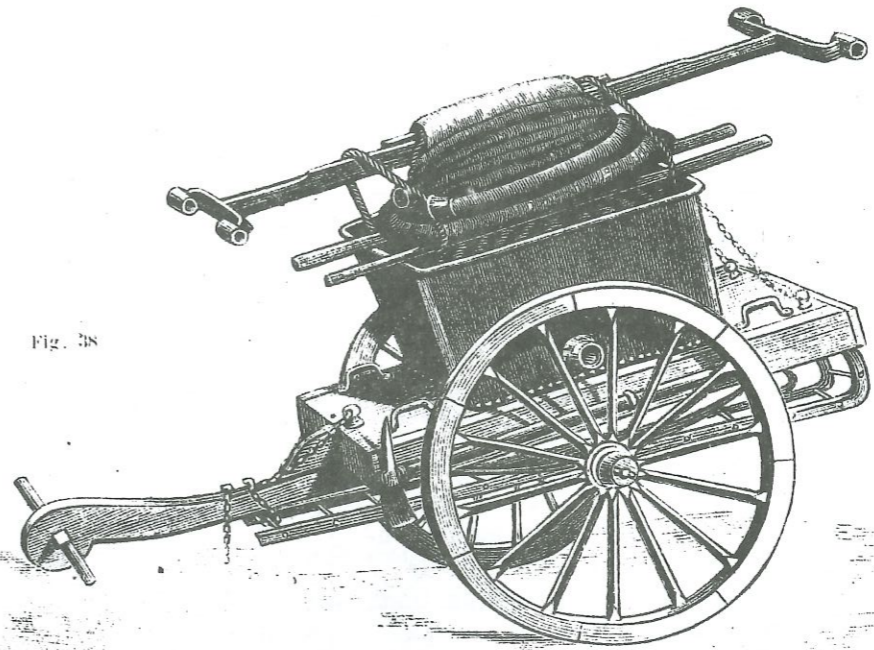
Les conseillers municipaux

[Signatures]

[Signatures]

[Signatures]

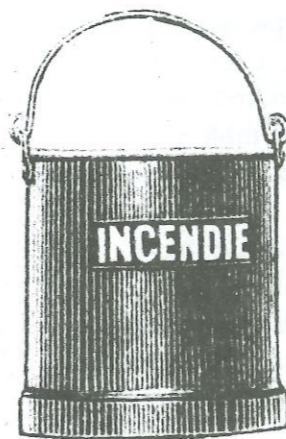
En 1922 : reconstitution du matériel d'incendie détruit durant la guerre.



1 pompe à incendie aspirante et foulante



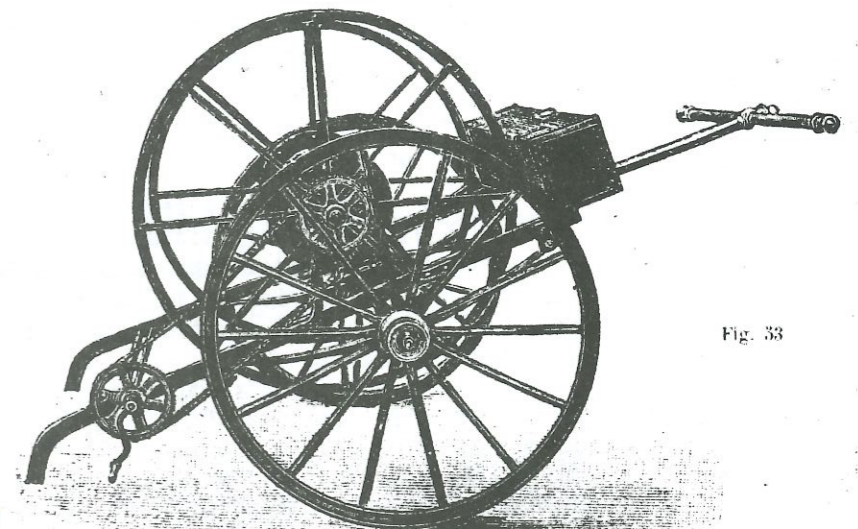
25 casques sapeurs pompiers en cuivre estampés au nom de la commune.



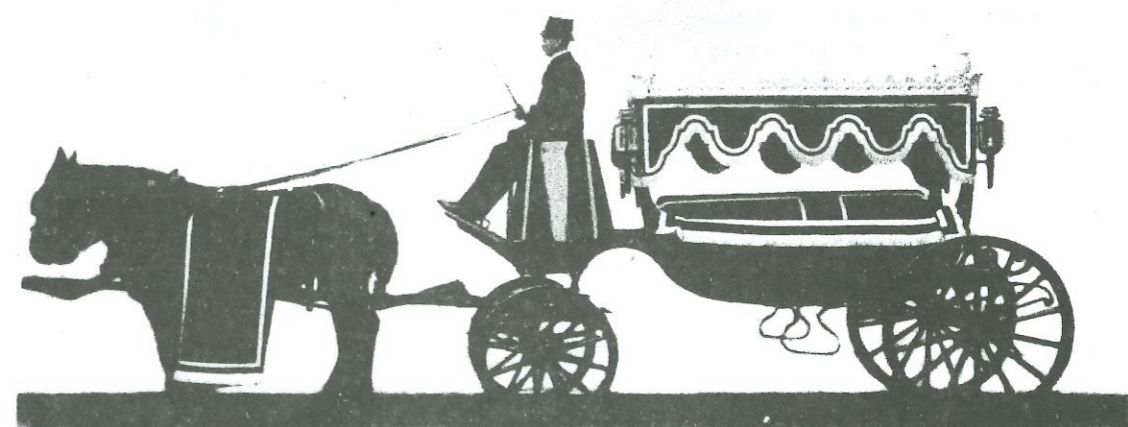
100 seaux de 12 litres.



2 lanternes tempête à acétylène.



1 chariot à deux roues.



En 1922 : la commune achète un corbillard.

1924 : démolition et enlèvement des gravats de l'ancienne église trop endommagée pour être réparée (bombardements et le fait d'avoir trop tardé à faire les réparations).

De 1925 à 1927 : construction de la nouvelle église (église actuelle).

1925 : baptême des cloches de la future église.

13 novembre 1927 : inauguration de la nouvelle église.

Service de la Reconstitution. VALENCIENNES, le 19 Octobre 1922.

Service de
Reconstitution définitive
des moyens d'habitation.
L'ARCHITECTE D'ARRONDISSEMENT
à Monsieur LE SOUS-PREFET DE VALENCIENNES.

N° 3888.

En vous retournant votre note du 14 courant, au sujet de l'Eglise d'AULNOY, j'ai l'honneur de vous rendre compte qu'une décision de la Commission instituée à cet effet, a été prise le 26 Janvier 1921, à la suite d'une visite sur place. Copie de cette décision figure dans la réponse que j'ai eu l'honneur de vous adresser à la suite de votre première note du 26 Août dernier.

Il ne m'est donc pas possible de convoquer à nouveau cette Commission pour une affaire qui a déjà été solutionnée.

De plus, je recevais le 17 Juillet écoulé sous le N° 5694, des instructions de M. l'Architecte en Chef me prescrivant de limiter dans la mesure indispensable, les réunions de la Commission et de lui soumettre les cas qui pourraient se présenter avant de procéder à la visite des immeubles.

Ces instructions sont basées sur le fait que les immeubles douteux ayant tous été examinés depuis quatre ans, il apparaît que ceux qui pourraient actuellement faire l'objet d'un examen, sont des immeubles considérés comme réparables au début de la reconstitution et dont les dégâts se sont aggravés par la négligence de leur propriétaire.

Si donc, il est prescrit que la Commission n'a pas à intervenir pour les immeubles méritant aujourd'hui un examen, à plus forte raison doit-elle s'abstenir pour ceux dont le cas a été solutionné.

Il se peut que l'Eglise d'AULNOY soit aujourd'hui irréparable; s'il en est ainsi, cet état est dû non seulement aux faits de guerre, mais à la Commune qui aurait dû entreprendre les travaux de réparations, dès la décision du 26 Janvier 1921.

Il ne vous échappera pas qu'il serait allé à l'encontre des intérêts de l'Etat en provoquant une décision qui pourrait avoir pour effet de lui faire supporter en plus des dégâts de faits de guerre, ceux causés depuis quatre ans, par les aggravations résultant de la non exécution des réparations.

Veillez agréer,.....

L'ARCHITECTE D'ARRONDISSEMENT,
Signé: VARICLIER.

Courrier du 19 octobre 1922 concernant la reconstruction de l'église.

175
Séance du 8 Août 1926

Ordre du jour

Fête du 29 Août
Chauffage central aux écoles
Délégués pour la Révision des listes électorales des Chambres & Tribunaux & C^{es}
Questions diverses

Le huit août mil neuf cent vingt six, dix sept heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière et sous la présidence de M. Morel, Maire.

Présents: M. Morel, Michaux, Duchard, Delgrange, Courriel, Dusignies, Louflet, Morel Paul, M. Wilmot Auguste, Wilmot Jules, Gilleron, Hamur, Bara Léon, Bara Arthur, Fétoups. —
Absents: M. M. Fiebot, Germain, Bury, Delbois, Maillard. —

Lecture et donnée du procès verbal de la dernière séance qui est adopté sans observations.

M. le Maire expose à l'assemblée que la Commission des fêtes a décidé dans sa séance du 3 août, d'organiser une fête le Dimanche 29 août à l'occasion des départs pour le pèlerinage annuel. Ils priaient avec ferveur dans l'espoir que Saint Copin ferait quelque chose pour leurs enfants. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une petite statue de bois d'environ 75 cm représentant un moine.

Fantasia de Carly

Harmonie de Préseau

Chorale "Cercle Lyrique du Poisis"

Il demande au Conseil de ratifier la décision de la Commission des Fêtes. —

M. Wilmot Auguste, fait remarquer que cette fête étant à la charge de la Commune va occasionner des dépenses qui pourraient être utilisées à tout en aide aux vieillards.

M. le Maire fait remarquer que la municipalité fait tout ce qu'elle peut pour aider les vieillards et qu'il

Dans l'église, dédiée au bon Saint Martin, se déroulait une bien curieuse dévotion à Saint Copin qui aurait le pouvoir de guérir les enfants chétifs. Selon la tradition, Saint Copin serait l'un des compagnons de Saint Amand.

Dans l'ancienne église, il y avait une crypte sous le chœur. Là, le jour du Vendredi Saint, se rassemblaient en habits du dimanche, les gens d'Aulnoy, de Valenciennes et d'ailleurs, afin d'assister au grand pèlerinage annuel. Ils priaient avec ferveur dans l'espoir que Saint Copin ferait quelque chose pour leurs enfants. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une petite statue de bois d'environ 75 cm représentant un moine.

Quelques mères viennent encore lui présenter leurs enfants pour qu'il les préserve de la maladie, de la peur, des cauchemars, de la nervosité et surtout quand ils ont du retard pour marcher.

Page du registre des délibérations du Conseil Municipal. Séance du 8 août 1926.

se rendant à cet avis il n'y plus se fête possible, et demande le vote.

Par 12 voix contre 4, le Conseil décide d'organiser cette fête.

M. le Maire soumet la question du Chauffage Central à l'assemblée, il fait remarquer que les dépenses sur dommages de guerre étant impossible, il sera utile de faire un emprunt pour la construction d'un Chauffage Central aux écoles, il propose au Conseil de demander un Architecte pour l'établissement des plans et devis et Cahier des Charges.

M. Bara A. fait remarquer que l'Architecte peut être avantageusement remplacé par un Ingénieur; il propose de soumettre la question du Chauffage Central devant la Commission des Travaux qui établira un prix de revient sur le Chauffage régulier avec le Chauffage Central de façon à pouvoir se prononcer sur l'acceptation de ladite installation.

Le Conseil se range à cette proposition et demande que la Commission des Travaux se réunisse le plus tôt possible et prenne les dispositions nécessaires par hâte, s'il y a lieu, la construction pour la rentrée des classes.

M. M. Peloux Henri et Morel Paul, conseillers Municipaux sont désignés pour la révision des listes d'électeurs des Chambres et Tribunaux de Commerce.

M. le Maire soumet à l'assemblée un devis pour la réparation des Chemins vicinaux, le Conseil décide de laisser à la Commission des Travaux le soin d'étudier cette question.

M. le Maire informe l'assemblée que la Commission Cantonale formée en exécution de l'article 2 de la loi du 14 juillet 1908, se réunira le 10 Août à la Sous-Prefecture pour examiner l'appel contre la décision du Conseil Municipal relatif aux demandes d'attestation aux vieillards de Mme Ramus Morage et Mme Peloux Aude.

Le Conseil demande au Maire d'assister à cette réunion et de faire l'impossible pour maintenir au bénéfice de l'assistance aux vieillards les dynamiques ci-dessus.

Enterrement de Gilbert, Désiré Philippe, 30 ans, décédé le 27 mai 1938.

Né le 27 novembre 1908, serrurier, époux d'Alida Guery, domicilié rue René Mirland, il était conseiller municipal depuis le 12 mai 1935 et membre du Parti Communiste.



Devant son domicile, rue René Mirland.



Rue René Mirland.



Rue René Mirland.



Au cimetière.

Enterrement de Jules Lionne, 42 ans, décédé le 29 juin 1938.

Né à Famars le 12 février 1896, chaudronnier, époux de Noëlie Bisiau, il était conseiller municipal (élu le 31 janvier 1932 puis le 12 mai 1935) et membre du Parti Communiste. Il travaillait à la Rhônelle (appelé ensuite CIMT).
 Son épouse tenait le café du Pont d'Aulnoy, grand'route (voir les photos ci-dessous).



Grand'Route, à l'entrée de la rue du Pont, vers le cimetière.



A l'entrée de la rue du Pont.



Sur la place Roger Salengro.



Au cimetière.

Ces deux enterrements figurent parmi les plus importants que l'on ait connus à Aulnoy.



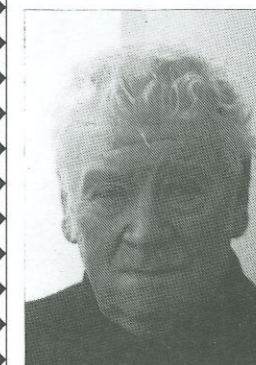
Quelques anecdotes que mon père me racontait me reviennent en mémoire.

En 1937, à Aulnoy, il existait déjà plusieurs associations dont une qui s'appelait «L'assemblée des célibataires».

Ces messieurs avaient l'habitude de se réunir plusieurs fois par an au café Wilmot, pour des repas au cours desquels ils dégustaient du mouton grillé.

Mais, les temps devenaient durs. Un jour où ils s'étaient particulièrement régalé, ils ont appris qu'ils avaient mangé «Fifille», la chienne Berger allemand du café !

Auguste Renaux.



En 1924, à Aulnoy comme ailleurs, les douaniers luttèrent ardemment contre la contrebande du tabac. Régulièrement la nuit, ils dormaient dehors sur les chemins de passage.

Lorsqu'ils attrapaient des contrebandiers, ils se battaient, parfois même jusqu'à ce qu'il y ait un mort.

De temps en temps, les contrebandiers utilisaient des chiens pour passer le tabac. Lorsque les douaniers les attrapaient, ils les abattaient et leur coupaient une patte afin d'obtenir une prime, preuve à l'appui.

Jules Gosselin.

Le mariage à sabots



Les mariés devant la boucherie Avonts, rue René Mirland (aujourd'hui boucherie Holin).



Le 27 février 1937 à 11 h :

mariage de :

Albert Moyaux, 23 ans, né à Aulnoy, le 23 mars 1913, burineur, domicilié à Aulnoy, fils de Albert Moyaux, journalier et de Nathalie Delgrange, ménagère

et de

Denise Bury, 17 ans, née à Aulnoy le 24 octobre 1919, hourdisseuse, domiciliée à Aulnoy, fille de Emile Bury, journalier et de Henriette Caniez, ménagère.

Les témoins étaient Emile Bury, électricien, domicilié à Trith-Saint-Léger et Alfred Coulon, menuisier, domicilié à Aulnoy.

Article paru dans la presse suite au mariage à sabots d'Albert Moyaux et de Denise Bury :

«Nos pittoresques coutumes villageoises

Chacun déplore la mort des pittoresques coutumes qui faisaient autrefois le charme de nos campagnes. Mais personne ne fait rien pour leur rendre vie. Il convient donc de féliciter ceux qui se dévouent pour ressusciter, ne serait-ce que de façon passagère, les amusantes noces d'antan.

C'est ainsi que les noces en sabots, devenues si rares de nos jours que c'est à peine si on en voit une chaque année dans notre région, sont parfois remises en honneur par des familles qui veulent ainsi témoigner de leur originalité et de leur attachement aux pratiques d'autrefois.

Samedi matin, toute la coquette cité d'Aulnoy-Lez-Valenciennes était en fête, vers 11 heures, pour assister au passage du cortège en sabots qui conduisait à la Mairie deux fiancés : mademoiselle Denise Bury et monsieur Albert Moyaux. Il y avait foule dans les rues et le petit Hôtel de Ville avait été pris d'assaut par un imposant groupe de curieux dans lequel les enfants tenaient une large place.

Tous les invités avaient chaussé de magnifiques sabots rouges et par contraste, étaient coiffés d'éblouissants «huit reflets». Le passage de la noce fut salué de cris joyeux et maints pétards firent sursauter d'émoi les charmantes demoiselles d'honneur...»



Les mariés et leurs invités, rue René Mirland.



Les mariés et leurs invités, rue René Mirland.



Une communion avant la guerre.



Charlots», des histoires de tartes à la crème et de batailles d'eau.

Une actrice américaine me plaisait particulièrement : Janet Mac Donald. Tous les enfants étaient assis sur des bancs à l'entrée de la salle, autour du feu.

En 1928, mon père a repris la boulangerie de la coopérative, au coin des rues Henri Turlet et René Mirland (là où se trouve maintenant Coccimarket). Ma mère l'a ensuite rejoint pour le seconder car son aide-boulangier ne venait jamais.

Appelé sous les drapeaux pendant la guerre, mon père a été démobilisé le lendemain du bombardement de Valenciennes car ma mère était enceinte de ma petite soeur.

En 1932, c'est Jules Michaux qui portait le pain chez les gens. Marcel Maillard et André Damez portaient le charbon.

La vie a alors repris son cours normal. Je me souviens particulièrement des jours de ducasse.

Je me souviens qu'à la coopérative travaillaient trois vendeuses : Estelle Ego, Marcelle Delbove et Angéline dont j'ai oublié le nom.

On cuisait le pain la nuit, car toute la journée nous étions occupés à faire cuire les tartes des gens. Cela sentait merveilleusement bon. Les gens nous payaient 3 ou 4 sous pour ce service. C'étaient vraiment des jours de fête.

Quelquefois, j'y allais le Jeudi, j'aimais beaucoup peser car forcément, à ce moment là rien n'était en sachet.

Mes parents ont arrêté la boulangerie en 1960.

Le dimanche, nous allions au cinéma Taran. Bien sûr, on y passait des films muets : «Les

Adrienne Blairvacq.



Monsieur et madame Blairvacq avec leur fille, en 1932.

ANNUAIRE-HAVAS

du Département du Nord

(DIRECTEUR : P.-V. WIGNIOLLE*)

Arrondissement de VALENCIENNES

BUREAUX : 1^{er} ÉTAGE
AU DESSUS
DE L'ENTRESOL

70, RUE FAIDHERBE

LILLE

Téléphone

1928

ADMINISTRATION :
AGENCE HAVAS

28.20

Peinture à l'huile

EXTRA

LA FLAMANDE

s'impose
par la Qualité

G. VANDEVILLE

19, Place d'Armar
8, r. Derrière-la-Tour
VALENCIENNES - T. 1.600
Maison fondée en 1835

Galerie de la Gare

ARTICLES DE VOYAGE - MAROQUINERIE

E. BLONDEAU

46, Avenue du Secateur Girard, 46
VALENCIENNES

SALONS JALLET
VALENCIENNES - Tél. 57

Diners, Noces, Soirées
en ville et au dehors

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ - V. VAN ECKE

T.S.F.

HAUTE ET BASSE TENSION
ÉQUIPEMENT des AUTOMOBILES - TÉLÉPHONE
Illuminations - Spécialités d'Appareils automatiques

T.S.F.

Magasins de Vente et Bureaux : 2 Avenue Sénateur Girard; Ateliers : Rue Edmond-Membrée, 25 - T. 368

ÉCOLE PIGIER

Prépare des STENO-DACTYLOS, CAISSIÈRES, COMPTABLES,
VENDEUSES - ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL
Inscriptions reçues à toute époque de l'année VALENCIENNES

2, Rue Pilette (Face à la Banque Dupont)

Téléphone : 820

BANQUE PIÉRARD MABILLE & C^{IE}

Société en Commandite par actions - Capital 30 Millions

FONDÉE EN 1855

SIÈGE SOCIAL : VALENCIENNES

Paris, Bruxelles, Lille, Denain, Hautmont, Jeumont, Maubeuge, St-Amand, Lens

Toutes opérations de Banque et de Bourse

AULNOY-les-VALENCIENNES

de Valenciennes. Cant. de Valenc.-Sud (à 3 kil.) 2.555 habit. à 38 kil. de Douai et à 53 kil. de Lille.

Fêtes commun. : les 2^{es} dim. de juillet et septembre.

Maire : Morel, C.

Adoints : Michaux, J.- Pluchard, F.

Secrétaire : Génard, Em.

Instituteur : Thiéry.

Institutrice : Fruit, Mlle.

Curé : Cattelin, H.

Société de Secours mutuels : Pétoux, H., président Ego, A. père, vice-présid. ; Mineur, L., secrét.

Arpenteur : Lonay, G.

Assurances : Génard, E.

Bâtiments (Entrepren. de) : Morel frères.- Pluchard, F.

Bouchers : Bouchez, J.- Delgrange, L.- Guillaume, Vvc.

Boulangers : Cheval, L. Delfolie, M.- Rouvillain.- Ruffin, L.

Brasseurs : Brasserie coopérative.- Bury, L.- Delgrange-Delgrange.- Lacoste, Ch.- Maliet, C.

Carrossier : Dime, E.

Charbons : Deleuw, H.- Dime, A.- Dussart, J.-

Charcutiers : Avont, A.- Bara.- Bouchez, J.- Lefebvre, E.- Mineur, H.

Charrons : Delgrange, F.- Desoil, M.- Paven, A.

Coiffeurs pour hommes : Beghin, I.- Fournier, L.- Place, F.

Cordonniers : Lacoste.- Lefebvre, E.- Maillard, R.- Perwez, J.- Philippe, A.

Couvreurs : Evrard, E.

Cultivateurs : Bury, A.- Delgrange - Delgrange-Goffart.- Détourbe.- Durancoy, F.- Duvivier.- Lottiaux, J.- Lottiaux, P.- Malaquin.- Oury.- Patoux.- Pelit, L.- Petoux, H.-

Cycles : Lefebvre, E.- Morel, F.

Epiciers (détail) : Bury.- Citerne.- Desoil, Vvc.- Dussart, J.- Familistère (Le).- Morel, C.- Progrès (Le).

Estaminets : Boute, J.- Bouly, A.- Couvent, H.- Despinoy, E.- Lacoste, A.- Michaux, J., Morel, C.- Payen, A.-

Farines (gros) : Cheval, L.- Delfolie.- Rouvillain.- Ruffin, I..

Graines et Grains (détail) : Morel, C.- Place.

Herboristes : Bara, A.- Brouillard, H.- Bury, A.- Bury, P.- Fromont, A.- Lacoste, A.- Moyaux, L.

Horloger : Huët.

Linge de table : Cellier-Fontaine, Vvc.- Coubet-Caniez, L.

Machines à battre : Moyaux J.

Maréchaux ferrants : Bou- te, J.- Bouly, A.-

Mécaniciens : Ned, Ed.

Menuisiers : Bassez, V.- Hubert, V.- Lefebvre, V.- Monchau, N.- Payen, E.

Meuniers : Glorian, J. et L.

Modes : Génard, A.

Mouchoirs (Fabr. de) : Cellier, Vvc.- Goubet, L.

Peintres en bâtiments : Ego frères.- Morel, G.

Plafonneurs : Despinoy, H.- Morel frères.

Tabacs (Débit de) : Per- deriset.- Villain, J.-B.

Tailleurs pour hommes : Béghin, L.- Hourdequin, E.

Tinturier - dégraisseur : Tanche, H.

Au marché... en 1930

Beurre : 25 à 27 F le kilo,
oeufs : 0,50 à 0,75 F pièce,
fromage blanc : 2 à 2,50 F le kilo,
Hollande : 12 F le kilo,
Maroilles : 8 à 10,50 F pièce,
Camembert : 3 à 4 F pièce,

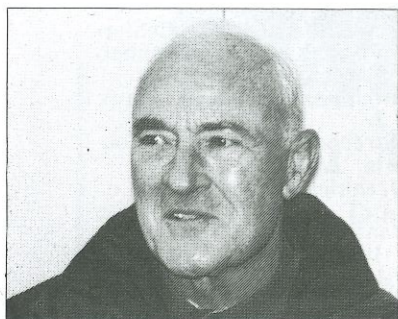
pommes de terre : 0,50 à 0,70 F le kilo,
oignons : 1 à 2 F le kilo, ail : 7 à 8 F le kilo,
carottes : 0,60 à 1 F le kilo,
poireaux : 2,75 F la botte, céleri : 1,50 à 2 F le kilo,
chou-fleur : 3 à 5 F pièce,
épinards : 2,50 F le kilo,

pigeons : 15 à 18 F, jambon 28 à 32 F le kilo,
poulets vivants : 18 à 25 F pièce,
canards vivants 16 à 20 F, lapins 15 à 20 F, bifsteak : 14 F le kilo...



Au début des années 1920.

Le conseil de révision



De mon temps, à 18 ans, les jeunes hommes partaient plusieurs jours pour faire ce que l'on appelait alors «leur conseil de révision».

Cela commençait par une visite médicale effectuée par le médecin militaire. Là on nous disait si on était bon pour le service ou pas.

Deux hommes dans mon groupe ont été réformés, l'un pour un souffle au coeur (coeur qu'il avait à droite d'ailleurs), un autre pour une maigreur excessive.

Je me souviens d'une anecdote. Un gradé nous avait fait entièrement deshabiller pour effectuer une visite médicale.

Lorsque le médecin est entré dans la pièce, il s'est écrié : «Pourquoi sont-ils tous nus ? C'est une simple vérification dentaire !».

Après cette visite et pendant 3 ou 4 jours, c'était la fête. Nous sortions en ville, en portant des drapeaux et en musique.

Nos pères suivaient derrière, on riait et on s'amusait franchement.

A l'époque, la majorité était à 21 ans. Le conseil de révision c'était le moment où les jeunes hommes que nous étions commençait à devenir des hommes.

Henri Maillard.



Les conscrits en 1923.



Les conscrits en 1926.



Les conscrits en 1928.



Les conscrits en 1930.



Les conscrits en 1933.